

B - Vérifications finales sur les comptes de l'Etat de 2011

455. La définition et l'exécution des vérifications finales ont été réalisées par référence aux critères d'audit relatifs aux flux d'opérations, aux soldes des comptes en fin de période ainsi qu'à leur présentation et aux informations fournies dans les états financiers.

1 - Le contenu des missions finales

456. Les vérifications ont été effectuées essentiellement au moyen de tests portant sur le détail des opérations et des soldes et par la mise en œuvre de revues analytiques consistant à comparer les données d'un exercice à l'autre. Dans de nombreux cas, les justifications de comptes ont nécessité de refaire de bout en bout les contrôles internes comptables.

457. Les vérifications conduites sur les comptes du Conseil constitutionnel ont été effectuées selon les normes de la profession. Le rapport du conseiller financier du Conseil constitutionnel a été adressé à la Cour le 3 février 2012. Aucune anomalie significative n'a été relevée.

458. Les vérifications sur les comptes du Sénat et de l'Assemblée nationale par les cabinets désignés à cet effet par le Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, ont été effectuées selon les normes de la profession. Leurs rapports ont été adressés à la Cour le 4 avril 2012 pour l'Assemblée nationale et le 15 mai 2012 pour le Sénat. Aucune anomalie significative n'a été relevée.

459. En raison de l'élection présidentielle, le rapport sur l'examen des comptes de la Présidence de la République n'est pas disponible à la date du présent acte de certification.

460. Des analyses informatisées de données ont porté sur le recensement et la valorisation du parc immobilier dans le module RE-FX de *Chorus*, ainsi que sur les réconciliations entre les données budgétaires, de paye (applications PAY et ETR), des pensions (PEZ) et de dépense (*Chorus*) avec celles de comptabilité générale (application CGL). Celles réalisées sur les données de *Chorus* ont eu pour objectif de valider le correct déversement des écritures comptables dans la comptabilité générale (CGL), de tester la valorisation des charges

à payer, d'identifier les écritures saisies postérieurement à la clôture des comptes.

461. Les données issues de la comptabilité générale ont également fait l'objet d'analyse informatisées, conduites en collaboration avec la Mission doctrine comptable et contrôle interne comptable (MDCCIC) de la DGFIP, sur la totalité des comptes de gestion des postes comptables centralisateurs. L'objectif de ces travaux a consisté à collecter des éléments probants permettant d'obtenir une assurance raisonnable quant à la qualité et à l'intégrité de l'information issue de l'application CGL.

462. Pour valider l'exhaustivité et la réalité des enregistrements comptables relatifs à la gestion des produits régaliens, les données produites par les applications de gestion fiscale ont systématiquement été exploitées, dès lors qu'elles ont pu être produites au certificateur sur support électronique. Des analyses informatisées ont ainsi été réalisées sur les données des registres d'encaissements et des restes à recouvrer, ainsi que sur les données issues des déclarations et des rôles d'imposition.

463. Malgré l'absence d'un système d'information budgétaire et comptable unique, la Cour a pu cette année vérifier l'articulation et la cohérence des trois résultats soumis à l'approbation du Parlement – le solde d'exécution des lois de finances de l'exercice, le montant définitif des ressources et des charges de trésorerie présenté dans le tableau de financement et le résultat en comptabilité générale – afin que la réalité de la situation financière de l'Etat puisse être appréhendée dans sa globalité.

464. Comme lors des vérifications intermédiaires, une enquête a été réalisée sur la qualité des comptes de 49 entités contrôlées par l'Etat, valorisées à l'actif de son bilan pour 12,4 Md€ (soit 10 % de la valeur totale des participations contrôlées au 31 décembre 2011), à partir de l'exploitation des rapports des commissaires aux comptes de certaines de ces entités, lorsqu'ils étaient disponibles, des rapports de la Mission nationale d'audit de la DGFIP, et des contributions des missions de contrôle du Contrôle général économique et financier (CGEFi).

465. Un suivi des réserves ou parties de réserves sur les comptes de l'Etat de 2009, levées sur ceux de 2010, a également été réalisé, concernant, notamment, l'intégration des concessions de force hydraulique aux comptes de l'Etat, le traitement comptable de la concession de transport d'électricité attribuée à la société Réseau de transport d'électricité (RTE), les engagements de l'Etat vis-à-vis de l'établissement public Réseau ferré de France (RFF) et ceux

qu'il supporte au titre de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et des aides au logement.

466. La valeur d'inventaire dans les comptes de l'Etat du prêt bilatéral consenti par la France à la Grèce, qui s'élève à 11,4 Md€ au 31 décembre 2011, a fait l'objet de vérifications spécifiques, compte tenu, notamment, de la restructuration de la dette grecque intervenue en mars 2012.

467. Par lettre du 24 avril 2012, le directeur général du Trésor a expliqué les raisons pour lesquelles aucune provision pour dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2011. Il s'est, en outre, engagé à réexaminer cette question à chaque nouvelle clôture. La Cour relève que les notes n° 1.1.1 et n° 3.3.1.1 de l'annexe, relatives aux prêts à la Grèce, ne mentionnent pas les risques qui s'attachent au remboursement de ces prêts, ni n'ont été complétées par une mention relative aux événements survenus postérieurement à l'arrêté des comptes par la ministre le 10 mai 2012.

468. La Cour a vérifié la qualité de l'information financière présentée dans l'annexe aux comptes de l'Etat de 2011.

469. Elle a audité les événements intervenus après la clôture des comptes jusqu'au 23 mai 2012, date d'approbation de l'acte de certification par la chambre du conseil.

470. Elle a également pris connaissance des informations données dans le rapport de présentation, dans le rapport sur le contrôle interne, et dans le document synthétique de quatre pages de communication financière, afin d'en vérifier la concordance avec celles qui figurent dans le compte général de l'Etat.

2 - L'incidence des vérifications en missions finales

471. Au terme des vérifications finales sur les comptes de l'Etat de 2011, 172 observations d'audit – comprenant 73 demandes de modification du compte général de l'Etat – ont été formulées, soit 13 de moins que sur les comptes de l'exercice précédent.

472. L'incidence des 50 observations qui ont entraîné une modification satisfaisante des comptes est la suivante :

En Md€	Incidence des corrections comptabilisées		
	Amélioration	Dégradation	Net
Solde des opérations de l'exercice	5,9	-10,7	-4,8
Situation nette (hors SOE)	45,0	-48,1	-3,1
Inscriptions en hors-bilan	N/A	N/A	9,6
Reclassements au compte de résultat	N/A	N/A	1,4
Reclassements au bilan	N/A	N/A	38,6

473. Les anomalies détectées dans les comptes dont l'enjeu individuel ne dépassait pas 100 M€, et qui de manière cumulée et décompensée n'avaient pas d'incidence significative, n'ont pas fait l'objet d'observations d'audit mais ont néanmoins été communiquées au producteur des comptes.

474. Les échanges entre la Cour, le producteur des comptes et les principales administrations concernées ont été continus dans le cadre du comité d'échange et de suivi coprésidé par le président de la formation interchambres « Exécution du budget et comptes de l'État » de la Cour et le directeur général des finances publiques et dans le cadre d'une instance technique de préparation.

475. Le rapport en vue de la certification (motivations détaillées de la position) a été contredit avec tous les ministères pour la ou les parties les concernant et a donné lieu à audition des directeurs d'administration centrale principalement concernés le 2 mai 2012 devant la formation interchambres « Exécution du budget et comptes de l'Etat ».

Annexe : Etats financiers de l'Etat de 2011

Les états financiers annuels de l'Etat consistent en un bilan, un compte de résultat (composé du tableau des charges nettes, du tableau des produits régaliens nets et du solde des opérations de l'exercice), un tableau des flux de trésorerie et une annexe. Ces éléments, qui composent le compte général de l'Etat, forment un tout indissociable.

Seuls le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont reproduits ci-après, pour mémoire. L'annexe n'y figure pas, compte tenu de son volume.

Le compte général de l'Etat, arrêté par le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat le 10 mai 2012, est joint au projet de loi portant règlement définitif du budget de 2011, avec le présent acte de certification.

Le bilan au 31 décembre 2011

En M€	31/12/2011			31/12/2010	31/12/2009
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Retraité Net	Retraité Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	45 234	14 262	30 972	32 393	33 931
Immobilisations corporelles	524 927	71 926	453 001	434 385	418 872
Immobilisations financières	324 787	31 956	292 830	299 089	247 462
Total actif immobilisé	894 947	118 144	776 803	765 867	700 265
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)					
Stocks	34 560	5 088	29 472	30 542	30 854
Créances	106 206	25 927	80 279	68 317	60 473
<i>Redevables</i>	80 541	24 683	55 859	47 073	46 364
<i>Clients</i>	10 549	1 114	9 435	5 834	5 165
<i>Autres créances</i>	15 115	131	14 985	15 410	8 944
Charges constatées d'avance	625	0	625	14	21
Total actif circulant (hors trésorerie)	141 391	31 015	110 376	98 873	91 349
TRESORERIE					
Fonds bancaires et fonds en caisse	1 238		1 238	1 416	18 700
Valeurs escomptées, en cours d'encaissement et de décaissement	-2 422		-2 422	-1 729	-2 037
Autres composantes de trésorerie	25 206		25 206	20 424	24 737
Équivalents de trésorerie	4 302	0	4 302	5 240	5 279
Total trésorerie	28 324		28 324	25 351	46 680
COMPTES DE REGULARISATION	12 456		12 456	10 708	11 471
TOTAL ACTIF (I)	1 077 118	149 159	927 958	900 800	849 764
DETTES FINANCIERES					
Titres négociables			1 332 139	1 247 771	1 165 029
Titres non négociables			238	242	249
Dettes financières et autres emprunts			6 612	6 747	10 706
Total dettes financières			1 338 990	1 254 760	1 175 984
DETTES NON FINANCIERES (hors trésorerie)					
Dettes de fonctionnement			6 547	5 315	4 635
Dettes d'intervention			5 893	7 827	9 888
Produits constatés d'avance			11 323	10 063	10 313
Autres dettes non financières			128 868	131 873	122 475
Total dettes non financières			152 631	155 079	147 312
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques			13 190	12 615	10 957
Provisions pour charges			100 559	97 242	98 331
Total provisions pour risques et charges			113 749	109 857	109 287
AUTRES PASSIFS (hors trésorerie)			28 897	31 220	12 117
TRESORERIE					
Correspondants du Trésor et personnes habilitées			86 179	72 798	66 741
Autres			0	100	719
Total trésorerie			86 179	72 897	67 460
COMPTES DE REGULARISATION			42 043	41 323	18 006
TOTAL PASSIF (hors situation nette) (II)			1 762 488	1 665 135	1 530 166
Report des exercices antérieurs			-1 074 554	-962 033	-870 506
Écarts de réévaluation et d'intégration			326 563	307 708	290 821
Solde des opérations de l'exercice			-86 538	-110 010	-100 717
SITUATION NETTE (III = I - II)			-834 530	-764 335	-680 402

Le compte de résultat de 2011 : tableau des charges nettes

En M€		2011	2010 retraité	2009 retraité
CHARGES DE FONCTIONNEMENT NETTES	Charges de personnel	133 808	133 394	134 014
	Achats, variations de stocks et prestations externes	21 544	20 109	20 349
	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations	43 054	43 816	43 234
	Autres charges de fonctionnement	7 531	7 283	7 803
	Total des charges de fonctionnement direct (I)	205 936	204 601	205 399
	Subventions pour charges de service public	26 497	24 373	20 144
	Dotations aux provisions	2	0	14
	Total des charges de fonctionnement indirect (II)	26 498	24 373	20 157
	Total des charges de fonctionnement (III = I + II)	232 435	228 974	225 557
	Ventes de produits et prestations de service	3 091	3 146	3 377
	Production stockée et immobilisée	131	158	89
	Reprises sur provisions et sur dépréciations	35 657	35 870	38 123
	Autres produits de fonctionnement	24 925	24 913	22 566
	Total des produits de fonctionnement (IV)	63 804	64 087	64 155
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT NETTES (V = III - IV)		168 631	164 887	161 401
CHARGES D'INTERVENTION NETTES	Transferts aux ménages	35 069	35 330	36 661
	Transferts aux entreprises	11 683	13 147	13 748
	Transferts aux collectivités territoriales	76 196	109 661	82 123
	Transferts aux autres collectivités	23 176	24 623	22 740
	Charges résultant de la mise en jeu de garanties	489	30	29
	Dotations aux provisions et aux dépréciations	27 742	27 451	37 328
	Total des charges d'intervention (VI)	174 356	210 242	192 630
	Contributions reçues de tiers	6 075	5 444	3 971
	Reprises sur provisions et sur dépréciations	27 718	37 272	35 061
	Total des produits d'intervention (VII)	33 793	42 716	39 033
TOTAL DES CHARGES D'INTERVENTION NETTES (VIII = VI - VII)		140 563	167 526	153 597
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	Intérêts	43 225	40 139	39 009
	Pertes de change liées aux opérations financières	123	240	212
	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations	11 538	2 779	4 464
	Autres charges financières	6 868	4 677	7 179
	Total des charges financières (IX)	61 755	47 836	50 864
	Produits des immobilisations financières	8 793	9 148	16 720
	Gains de change liés aux opérations financières	127	269	195
	Reprises sur provisions et sur dépréciations	4 179	3 495	3 718
	Autres intérêts et produits assimilés	3 900	3 455	3 296
	Total des produits financiers (X)	16 999	16 367	23 930
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES (XI = IX - X)		44 756	31 469	26 934
TOTAL DES CHARGES NETTES (XII = V + VIII + XI)		353 950	363 882	341 933

Le compte de résultat de 2011 : tableau des produits régaliens nets et tableau de détermination du solde des opérations de l'exercice

En M€	2011	2010 retraité	2009 retraité
Impôt sur le revenu	51 538	47 709	46 752
Impôt sur les sociétés	40 161	35 439	31 593
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	13 209	13 514	13 835
Taxe sur la valeur ajoutée	132 390	129 846	127 606
Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	13 352	14 926	13 449
Autres produits de nature fiscale et assimilés	28 024	24 472	19 113
TOTAL DES PRODUITS FISCAUX NETS (XIII)	278 675	265 907	252 349
Amendes, prélèvements divers et autres pénalités	6 961	5 560	7 194
TOTAL DES AUTRES PRODUITS REGALIENS NETS (XIV)	6 961	5 560	7 194
Ressource propre de l'Union européenne basée sur le revenu national brut	-14 341	-14 317	-14 697
Ressource propre de l'Union européenne basée sur la taxe sur la valeur ajoutée	-3 883	-3 278	-3 630
TOTAL RESSOURCES PROPRES DU BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE BASEES SUR LE REVENU NATIONAL BRUT ET LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (XV)	-18 223	-17 595	-18 327
TOTAL DES PRODUITS REGALIENS NETS (XVI = XIII + XIV- XV)	267 412	253 871	241 216

En M€	2011	2010 retraité	2009 retraité
Charges de fonctionnement nettes (V)	168 631	164 887	161 401
Charges d'intervention nettes (VIII)	140 563	167 526	153 597
Charges financières nettes (XI)	44 756	31 469	26 934
CHARGES NETTES (XII)	353 950	363 882	341 933
Produits fiscaux nets (XIII)	278 675	265 907	252 349
Autres produits régaliens nets (XIV)	6 961	5 560	7 194
Ressources propres de l'Union européenne basées sur le revenu national brut et la taxe sur la valeur ajoutée (XV)	-18 223	-17 595	-18 327
PRODUITS REGALIENS NETS (XVI)	267 412	253 871	241 216
SOLDE DES OPERATIONS DE L'EXERCICE (XVI - XII)	-86 538	-110 010	-100 717

Le tableau des flux de trésorerie de 2011

EN M€		2011	2010 retraité	2009 retraité
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	ENCAISSEMENTS	444 069	421 994	433 363
	Ventes de produits et prestations de service encaissées	793	1 158	1 602
	Autres recettes de fonctionnement	5 112	5 555	3 915
	Impôts et taxes encaissés	330 698	333 622	316 959
	Autres recettes régaliennes	5 646	5 458	5 962
	Recettes d'intervention	2 162	2 932	3 660
	Intérêts et dividendes reçus	12 272	12 428	10 533
	Autres encaissements	87 385	60 842	90 732
	DÉCAISSEMENTS	520 052	515 418	542 569
	Dépenses de personnel	120 866	121 103	123 726
	Achats et prestations externes payés	20 332	18 711	18 848
	Remboursements et restitutions sur impôts et taxes	65 941	65 846	84 871
	Autres dépenses de fonctionnement	3 423	831	2 975
	Subventions pour charges de service public versées	24 787	23 598	19 711
	Dépenses d'intervention	146 218	177 272	145 868
	Versements résultant de la mise en jeu de la garantie de l'État	601	92	108
	Intérêts payés	45 550	41 574	41 573
	Autres décaissements	92 334	66 392	104 890
	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS À L'ACTIVITÉ (I)	-75 983	-93 424	-109 207
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	30 303	28 752	35 170
	Immobilisations corporelles et incorporelles	10 466	10 814	15 858
	Immobilisations financières	19 837	17 937	19 312
	CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	17 225	13 479	10 447
	Immobilisations corporelles et incorporelles	638	471	477
	Immobilisations financières	16 588	13 007	9 970
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (II)		-13 077	-15 273	-24 723
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	ÉMISSIONS D'EMPRUNTS	201 307	192 599	259 848
	OAT	128 065	134 934	107 343
	BTAN	82 584	84 647	76 666
	Solde des BTF	-9 342	-26 982	75 839
	REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS (hors BTF)	120 549	110 743	125 666
	<i>Dette négociable</i>	119 966	106 610	124 079
	OAT	58 454	34 342	65 354
	BTAN	61 513	72 267	58 724
	<i>Dette non négociable</i>	583	4 134	1 588
	FLUX LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME	-95	-244	256
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)		80 663	81 612	134 438
Flux de trésorerie nets non ventilés (IV)		-1 912	319	-164
VARIATION DE TRÉSORERIE (V = I + II + III + IV = VII - VI)		-10 309	-26 766	345
TRÉSORERIE EN DÉBUT DE PÉRIODE (VI)		-47 546	-20 780	-21 125
TRÉSORERIE EN FIN DE PÉRIODE (VII)		-57 855	-47 546	-20 780